

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

DOSSIER R-3933-2015

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

CAUSE TARIFAIRE 2016-2017
D'HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION

HYDRO-QUÉBEC
En sa qualité de Distributeur

Demanderesse

-et-

STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES (S.É.)

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE
CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE
(AQLPA)

Intervenantes

AFFIDAVIT DE BRIGITTE BLAIS

Je soussignée, Brigitte Blais, consultante, ayant un bureau professionnel au 204, ch. des Pères, Magog (Qc) J1X 5R9, étant dûment assermentée, déclare solennellement ce qui suit :

1. Le rapport déposé au présent dossier sous la cote C-SÉ-AQLPA-0010, Pièce SÉ-AQLPA-3, Document 1, intitulé *Les charges 2016-2017 du service à la clientèle résidentielle d'HQD, compte tenu de son efficience et de sa performance* a été préparé par moi et sous ma supervision.
2. Les éléments factuels qui y sont contenus sont vrais à ma connaissance.

Dûment assermentée devant moi, à Magog. Et j'ai signé :
ce 24 novembre 2015.

Manielle Ducharme

Brigitte Blais
Brigitte Blais

